

TEXTE ABRAHAM I. MELDEN (1910-1991) : la « connexion logique » entre l'intention et l'action*Une objection empirique à la thèse en faveur d'une connexion causale entre intention et action*

[...] admettons le motif comme événement causant l'action. Sommes-nous alors en présence du sens dans lequel le motif explique l'action ? Les expressions « en l'absence de » « s'il n'y avait pas eu », etc. ont-elles la même signification, appliquées à l'action, que dans des énoncés comme « S'il n'y avait pas eu (en l'absence de) cette forte concentration de vapeur d'essence dans l'air, l'explosion ne se serait pas produite » ?

Considérons le cas d'un conducteur qui, approchant d'un carrefour, lève le bras. Normalement, on ne se demande pas pourquoi il le fait, non pas parce que cette question est dépourvue de sens mais parce qu'elle est inutile : on sait très bien ce qui se passe et on connaît donc la réponse. Si quelqu'un qui n'est pas familier de ce genre de situation nous posait la question, on lui répondrait que le conducteur a levé le bras pour signaler qu'il va tourner. On se réfère donc à un motif, à savoir la raison pour laquelle le conducteur a agi d'une certaine façon. L'hypothèse que ce motif est un événement mental pouvant se trouver dans une relation causale humaine¹ avec un autre événement - en l'occurrence l'action de lever le bras - est sujette à la simple objection empirique suivante : quel est donc l'événement mental qui s'est produit lorsque le conducteur a levé le bras ? Imaginons qu'au moment d'agir, tout ce qui lui traversait l'esprit était « Encore un virage dangereux sur cette mauvaise route ! » Serait-ce là un contre-exemple à la réponse qu'on a donnée ? On est peut-être tenté de dire qu'il doit y avoir quelque chose dans l'esprit de l'agent qui puisse être identifié comme motif de l'action. Mais pourquoi *devrait-il* y avoir ce quelque chose ? [...] Il est certain que le motif de l'agent était tel et tel qu'une pensée traversait son esprit. Si le conducteur est incapable d'identifier lui-même l'événement mental correspondant au motif, pourquoi supposer qu'il s'agit de quelque chose de difficilement saisissable, d'une chose qui lui échappe ? Il a l'intention de tourner et c'est pourquoi il a levé le bras ; il l'a levé pour indiquer qu'il allait tourner. Pourquoi supposer que l'expression « afin d'indiquer que... » désigne un événement mental ? [...] L'affirmation du conducteur qu'il a levé le bras *entraîne logiquement* qu'il donnait ou essayait de donner un signal. [...]

Les deux sens du terme « explication » : explication causale d'événements physiques et explication ordinaire des actions humaines

C'est ainsi que le motif précise la nature de l'action. La contradiction dont souffre la doctrine des actes de volonté, naît d'une confusion entre deux sens fort différents du terme « explication » : l'explication causale et l'explication commune (ordinaire) du comportement par des motifs. Dans la mesure où on avance des causes humaines d'événements qui se produisent quand la personne agit on n'explique pas l'action dans ce sens commun et important. Inversement les explications de ce dernier type n'invoquent pas des événements mentaux internes. Puisque le motif, dans une explication d'action, précise de quelle action il s'agit, toute description ou explication réfère nécessairement à une action en train d'être accomplie, et plus particulièrement à l'action spécifiée dans l'explication. C'est la raison pour laquelle, dans notre exemple, l'énoncé indiquant le motif de l'agent ne se réfère pas à des pensées traversant l'esprit de l'agent au moment d'agir ou à quelque autre événement interne mais à une chose réalisée publiquement. Lorsque, à la question « Pourquoi avez-vous tourné le bras ? », on répond, « Pour signaler que j'allais tourner », on n'attire pas l'attention sur un événement mental, mais sur l'action qu'on est en train d'accomplir et sur les circonstances dans lesquelles on vient de la faire à savoir que l'on était en train de conduire, qu'on allait tourner et qu'il fallait avertir autrui. Ce sont là des choses qui se passent sur la scène publique de l'action humaine et non dans les coins reculés et cachés de l'esprit.

Abraham I. Melden, *Free Action*, 1961, chapitre 9 « Motive and Explanation », trad. Marc Neuberger.

¹ « Nous pouvons donc définir une cause comme un *objet suivi d'un autre, et tel que tous les objets semblables au premier soient suivis d'objets semblables aux seconds.* » (Hume, *Enquête sur l'entendement humain*, section 7). Hume restreint la relation de causalité à la causalité *efficiente* au sens d'Aristote.